

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2012

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° II-400

présenté par  
M. Lefebvre

-----

### ARTICLE 66

#### **Mission « Engagements financiers de l'État »**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« en ce »,

le mot :

« y ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.